



# Suppléments UPS en période de forte activité

## Notification de supplément en période de forte activité

À l'approche de la période des fêtes, le nombre de colis dans notre réseau mondial augmentera de façon exponentielle au cours des prochains mois. Afin de préparer notre réseau pour continuer à fournir un service exceptionnel, UPS imputera des suppléments temporaires en période de forte activité aux colis qui répondent aux spécifications relatives aux colis encombrants et aux colis qui dépassent les limites maximales et qui font l'objet d'un supplément pour manutention complémentaire.

À partir du 4 novembre 2019 et jusqu'au 10 janvier 2020, les suppléments en période de forte activité seront des frais fixes par colis, facturés à un compte enregistré dans un des pays énumérés ci-dessous, en plus des tarifs, suppléments et/ou frais existants.

Pays	Taxes de manutention spéciale	Supplément en période de forte activité
Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal	Manutention complémentaire	€ 5.30
	Colis encombrant	€ 53.00
	Dépassement des limites maximales	€ 85.00
Finlande, Luxembourg	Manutention complémentaire	€ 3.70
	Colis encombrant	€ 53.00
	Dépassement des limites maximales	€ 85.00
République tchèque	Manutention complémentaire	CZK 140.00
	Colis encombrant	CZK 1375.00
	Dépassement des limites maximales	CZK 2195.00
Danemark	Manutention complémentaire	DKK 29.00
	Colis encombrant	DKK 390.00
	Dépassement des limites maximales	DKK 630.00
Grande Bretagne	Manutention complémentaire	GBP 5
	Colis encombrant	GBP 48
	Dépassement des limites maximales	GBP 77
Hongrie	Manutention complémentaire	HUF 1620.00
	Colis encombrant	HUF 16200.00
	Dépassement des limites maximales	HUF 25900.00

Pays	Taxes de manutention spéciale	Supplément en période de forte activité
Norvège	Manutention complémentaire	NOK 35.00
	Colis encombrant	NOK 495.00
	Dépassement des limites maximales	NOK 790.00
Pologne	Manutention complémentaire	PLN 17.00
	Colis encombrant	PLN 225.00
	Dépassement des limites maximales	PLN 365.00
Suède	Manutention complémentaire	SEK 36.00
	Colis encombrant	SEK 500.00
	Dépassement des limites maximales	SEK 800.00
Suisse	Manutention complémentaire	CHF 4.20
	Colis encombrant	CHF 60.00
	Dépassement des limites maximales	CHF 95.00

#### Spécifications du supplément pour colis encombrant

Un colis est considéré comme étant un « colis encombrant » lorsque sa longueur plus sa circonférence [circonférence = (2 x largeur) + (2 x hauteur)] combinées dépassent 300 cm, mais ne dépassent pas la taille maximale de 400 cm d'UPS. Les colis encombrants sont assujettis à un poids minimum facturable de 40 kg en plus du supplément colis encombrant.

#### Spécifications du supplément pour les colis dépassant les limites maximales

Les colis dont le poids réel est supérieur à 70 kg, ou qui dépassent 274 cm de longueur ou 400 cm de longueur et circonférence combinées [circonférence = (2 x largeur) + (2 x hauteur)] ne sont pas acceptés pour le transport. Si de tels colis sont découverts dans le réseau de petits colis UPS, ils font l'objet de frais complémentaires. Les colis de plus de 400 cm de longueur et circonférence combinées font également l'objet d'un supplément pour colis encombrant.

#### Spécifications pour les taxes de manutention complémentaires

- Tout article conditionné dans un container en métal ou en bois
- Tout article cylindrique (ex. : fût, tambour, seau ou pneu) n'étant pas entièrement conditionné dans un container en carton ondulé
- Depuis le 6 août 2018, tout colis dont le côté le plus long excède 100 cm (39,5 po) ou le deuxième côté le plus long excède 76 cm (30 po)
- Tout colis dont le poids réel est supérieur à 32 kg (70 livres)
- Tout colis d'un envoi dont le poids moyen par colis est supérieur à 32 kg (70 livres) et dont le poids de chaque colis n'est pas indiqué sur le document source ou dans le système d'expédition automatisé UPS utilisé.

UPS se réserve le droit de facturer une taxe de manutention complémentaire pour tout colis qui, à l'entière discrétion d'UPS, nécessite une manutention spéciale.

Compte tenu de la manutention complémentaire que nous devons effectuer et des retards éventuels dans le traitement de ces envois, UPS ne leur accorde pas de garantie de remboursement. Par conséquent, UPS ne rembourse pas les frais d'expédition si les envois nécessitant une manutention complémentaire ne sont pas livrés à l'heure normalement prévue.

Nous vous remercions de votre confiance et nous nous engageons à répondre à vos besoins d'expédition pendant cette période cruciale. Pour en savoir plus sur le supplément en période de forte activité, ou pour discuter de vos questions et de vos besoins d'expédition, visitez [ups.com](http://ups.com) ou contactez votre interlocuteur commercial UPS.

Bien cordialement,

UPS